Soisy-sous-Montmorency (95) : Karim condamné pour actes de cruauté sur son chien crie au complot

16/01/2018 à 4h57

« Typhon », le border collie de Karim, est depuis les faits entre les mains de la SPA. Son chien a été confié à la société protectrice des animaux après l'ouverture de la procédure pour acte de cruauté envers un animal qui a conduit le quadragénaire devant le tribunal, ce lundi après-midi, à Pontoise. Il a été condamné à 6 mois de prison avec sursis. Le tribunal lui interdit de posséder un animal pendant 5 ans. Il devra en outre indemniser la SPA et la fondation Brigitte Bardot qui se sont constituées parties-civiles à hauteur de 800 € chacune.

L'enquête avait alors permis de recueillir une série de témoignages décrivant des violences répétées à l'encontre de son animal. Il est alors question d'un maître qui délivre des coups de poing et des coups de pied à son chien, l'arrache du sol avec sa laisse qui se termine, non par un collier, mais par un nœud coulant. Un témoin assure l'avoir vu étrangler l'animal dans ses bras. Un chien à qui il manque également trois canines sur quatre. […]

« *Les éléments recueillis ne sont pas le fait de 3 ou 4 voisins avec lesquels le prévenu serait en conflit* » souligne la procureur. « Je compte 9 témoins qui attestent de sévices et d'acte de cruauté, dont un policier municipal et des commerçants qui n'ont pas de lien avec le prévenu. » Elle conteste par avance la thèse du complot avancée par Karim sur fond de conflit de voisinage. « *Ce serait un complot bien*

organisé… »

Karim est un homme fragile, sans travail, qui vit de l'allocation adulte handicapé et qui éclate en sanglots à la barre du tribunal. Il explique être suivi par un psychiatre et un psychologue. Son avocate a plaidé la relaxe en remettant en cause les témoignages souvent indirects selon elle, émanant tous des gens promenant leurs chiens dans le quartier, qui se connaissent et sont liés dans des associations. Des gens dont Karim se tient à l'écart. « *Il n'y a pas d'éléments matériel dans ce dossier* », a-t-elle conclut.

Le Parisien